

Conférences des territoires : « Passer des déclarations aux actes » (Gérard Larcher, Sénat)

AUA - Paris - jeudi 5 septembre 2019 - Actualité n° 155309

« Dans la saison 2 de la relation entre l'exécutif et les élus, il va falloir passer des déclarations aux actes. Les relations avec les collectivités territoriales dans le cadre de la conférence nationale des territoires (CNT) ou des lois de finances, de l'apprentissage, de la formation professionnelle, des finances locales, n'ont pas été au rendez-vous de l'acte 1 du quinquennat », affirme [Gérard Larcher](#), président (LR) du [Sénat](#), le 06/09/2018 à Paris.

« En septembre 2018, le décalage entre l'exécutif et Territoires unis, qui réunit [Régions de France](#), l'assemblée des Départements de France (ADF) et l'association des maires de France (AMF) a été révélateur de cette crispation », dit [Gérard Larcher](#). « Au sujet de la taxe d'habitation et son remplacement, l'exécutif n'a pas encore communiqué les simulations sur le mécanisme de compensation qu'il propose. Elles étaient promises en juillet 2019 ».

Gérard Larcher fait 3 observations sur la taxe d'habitation :

- « seule la technique du dégrèvement intégral garantit la compensation à l'euro près dans la durée, comme le proposent l'AMF et le [comité des finances locales](#) (CFL) ;
- la réforme proposée par le Gouvernement menace les capacités financières des collectivités comme l'a analysé en 2018 Standard & Poor's. Pour [Dominique Bussereau](#), les Départements risquent de se retrouver en situation d'impasse budgétaire ;
- Le [Sénat](#) sera vigilant sur ces questions financières car à travers elles, ce sont les principes d'autonomie financière et de libre administration des collectivités territoriales qui sont en jeu. Et une certaine conception de la décentralisation. »